qu'on tient compte de leur opinion, bien qu'ils soient conscients que cela est techniquement impossible.

### LE LOGEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Enfin, monsieur le Président, les pétitionnaires de Kamloops demandent au gouvernement de reconsidérer sa décision de ne plus entreprendre d'autres coopératives d'habitation. À leur avis, ce programme fournissait des logements adéquats et accessibles aux personnes qui peuvent difficilement obtenir des logements décents.

## LE RÉFÉRENDUM NATIONAL

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition provenant de la circonscription de Simcoe-Centre, par laquelle les signataires prient humblement le Parlement d'adopter une loi prévoyant la tenue d'un référendum qui obligerait le Parlement à accepter ou à rejeter les modifications constitutionnelles proposées par le gouvernement.

## LA CAPITATION IMPOSÉE AUX CHINOIS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à présenter.

La première, qui est assez détaillée, vient d'un bon nombre de Canadiens d'origine chinoise et porte sur l'impôt de capitation. Les pétitionnaires soulignent que les immigrants chinois qui sont venus au Canada au début du siècle devaient payer un impôt de capitation raciste; quelque 81 000 immigrants chinois ont payé environ 23 millions de dollars, ce qui correspond aujourd'hui à plus de 1 milliard de dollars. Il y a eu ensuite la Loi concernant l'immigration chinoise, qui interdisait pratiquement toute immigration en provenance de la Chine et qui n'a été abrogée qu'en 1947. Ces deux mesures ont eu des répercussions fort négatives sur les Canadiens d'origine chinoise et ont produit une communauté de célibataires. . .

• (1510)

M. le Président: La Chambre connaît très bien, je pense, la question que soulève la députée, mais nous sommes limités pour les observations que nous pouvons faire lors de la présentation d'une pétition. Je demanderais à la députée de passer à la pétition elle-même.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, les pétitionnaires demandent que tous les partis appuient une résolution en vue d'étudier la question. En outre, ils prient le gouvernement du Canada de fournir une réparation financière symbolique de 10 000 \$ pour chaque certificat de l'impôt de capitation, une compensation financière destinée à la collectivité et des plaques commémoratives à l'intention des Canadiens d'origine chinoise qui ont

# Affaires courantes

travaillé au chemin de fer. Ils demandent au Parlement de s'engager à nouveau à veiller à ce que de telles injustices ne se produisent jamais plus, notamment, en réformant la Charte des droits et en particulier l'article 33.

C'était ma première pétition. J'en ai plusieurs que je vais regrouper en une seule, bien qu'elles soient différentes.

M. le Président: Ai-je l'assurance qu'elles portent sur un sujet différent?

#### LE LOGEMENT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ces trois pétitions concernent la question des logements coopératifs. Ce sont des pétitions très différentes, mais je vais en regrouper le contenu.

Ce sont encore des pétitions signées par des habitants de Vancouver et de toute la Colombie-Britannique. Les pétitionnaires s'inquiètent vivement que le gouvernement fédéral ait supprimé le programme de logements coopératifs et qu'il réduise les programmes de la SCHL. Ils exhortent le gouvernement fédéral à rétablir les programmes de logements coopératifs.

### LE RUANDA

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de Toronto, Scarborough, Downsview et York–Nord.

Les pétitionnaires s'inquiètent de la dictature militaire qui existe depuis 30 ans au Ruanda et sous laquelle des lois, les seules dans le monde qui soient semblables aux lois adoptées en Afrique du Sud, ont été adoptées afin d'interdire à 2 000 Ruandais en exil de rentrer dans leur pays.

Ils demandent au Parlement d'exhorter le gouvernement canadien à faire pression sur le gouvernement ruandais afin qu'il mette fin immédiatement au massacre de Ruandais innocents, à suspendre toute aide économique et toute autre forme d'aide à l'actuel gouvernement ruandais et à appuyer la résolution concernant le Ruanda qui a été adoptée par la Communauté européenne le 20 février 1992.

## LA BASE CORNWALLIS

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, j'aimerais également présenter une pétition à la Chambre au nom d'habitants de ma circonscription et de quelques autres personnes de l'extérieur de South West Nova qui sont en faveur de la création d'un programme de formation de forces de maintien de la paix au Canada.